



Montagny, le 5 février 2024

Préavis N° 21/24 relatif à la demande de crédit pour la réalisation du premier des trois projets de mise à niveau de l'éclairage public.

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Contexte de la demande

En 2022, la Municipalité s'est dotée d'un Plan directeur relatif à la mise à niveau de l'éclairage public. Les motivations pour une telle mise à niveau sont principalement les suivantes :

- Economiser de l'énergie
- Contribuer à la diminution de la pollution lumineuse
- Assurer et maintenir la pérennité du système.

Le Plan directeur, réalisé par la société Thol Concept sarl a été présenté dans le préavis 14/23, relatif à la demande de crédit pour l'établissement des cahiers des charges et l'assistance à maîtrise d'ouvrage des trois projets de mise à niveau de l'éclairage public.

Rappelons que dans ce préavis, il était prévu que la mise à niveau de l'éclairage public se fasse en trois phases, selon trois projets distincts :

- Projet 1 : Zone Village (y compris télégestion)
- Projet 2 : Zones Chamard + Bey
- Projet 3 : Zone Route de Sainte-Croix

Le présent préavis est une demande de crédit relative à la phase de réalisation du projet 1.

Les étapes préliminaires suivantes sont déjà réalisées :

- Etablissement de 3 cahier des charges (matériel, installation, système de télégestion).
- Sélection d'entreprises auxquelles a été soumis, dans une demande d'offre, l'un ou l'autre des cahiers des charges.
- Analyse des offres.
- Sélection des fournisseurs, selon des critères faisant intervenir le prix, ainsi que la crédibilité et la motivation de l'entreprise

2. Phase de réalisation

2.1 Rappel du périmètre

Le projet consiste à remplacer les 144 luminaires de la zone village par des éléments supportant la technologie LED et la télégestion, ainsi que 19 mâts, trop vétustes. De plus le système de télégestion retenu sera déployé et permettra de contrôler et de programmer le comportement de chaque luminaire. Dans le cadre des deux autres projets, cette même solution sera naturellement étendue à tous les luminaires concernés.

2.2 Les entreprises sélectionnées

Suite à l'analyse des offres reçues, la Municipalité a retenu les entreprises suivantes :

Item	Entreprise	Localisation
Matériel	SO Lighting Sàrl	Villeneuve
Installation	Innov Energies SA	Eclépens
Télégestion	Novaccess SA	Yverdon

2.3 Le matériel choisi

Le choix des luminaires s'est appuyé sur les critères suivants :

- Design pas trop éloigné des luminaires actuels.
- Verre plat, permettant un réglage plus précis du caractère focalisé de la lumière.
- Le verre plat est aussi plus facile d'entretien (nettoyage notamment).



Quant aux mâts, il s'agissait essentiellement d'avoir des mâts d'une forme proche des mâts existants.



PELAS

MÂT ÉTAGÉ / STAGED POLE

MÂTS ACIER | STEEL POLES | PELAS

DIMENSIONS (mm) / DIMENSIONS (mm)



Ht Cat	Hauteur Height	Ø Mât Ø Pole	Ø Base Ø Base	Hauteur base Height of base	Partie I / Base			Socle / Base		Maxi' table* Concrete base		Carré socle Socled square	Type de scollement Anchor type	Poids Weight (kg)
					A	B	C	Largeur Width	Centre-à-centre Center-to-center	Largeur Width	Hauteur Height			
250	2500													24
280	2800													27
300	3000	70	114	1200	600	400	30	200	200	400	600	70x70	10/16x200	30
400	4000													30
450	4500													35
500	5000													38

* Dimensions données à titre indicatif pour un socle en béton (P-100) d'épaisseur de 10 cm pour une pression de base de travail de 0,3 bar et une densité de béton de 2400 kg/m³. Toutes les spécifications techniques varient dans un document sans lien avec le présent et demeurent la propriété de la société F.R.A.G.N.I.

* Dimensions given as an indication for concrete topped concrete block (P-100) thickness being 10 cm and a concrete density of 2400 kg/m³. All technical specifications given in this document are for reference only and remain the property of F.R.A.G.N.I.

Le mât proposé est un mât Pelas spécial modifié selon votre cahier des charges.

Un plan de validation sera réalisé avant commande.

Hauteur de base: 1,5m

Enfoncement: 0,5m

2 armées de câble

Hauteur: 2,5m

Finition de l'épaulement: R / E / EB à choix



TENUES MÉCANIQUES (EN 40) / MECHANICAL SPECIFICATIONS (EN 40)

Hauteur Height (mm)	Charge Load (kg)	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3		ZONE 4		ZONE 5		M (kN/m)	I (cm²)
		Col. I 17 mlt (m)	Col. II 29 mlt (m)	Col. I 29 mlt (m)	Col. II 34 mlt (m)	Col. I 34 mlt (m)	Col. II 36 mlt (m)	Col. I 36 mlt (m)	Col. II 38 mlt (m)	Col. I 38 mlt (m)	Col. II 34 mlt (m)		
2500	25	1,89	1,64	1,57	1,57	1,75	1,76	1,73	0,99	0,94	0,85	472	15
3000	25	1,46	1,21	1,21	1,21	1,1	1,01	0,84	0,86	0,71	0,59	471	16
3600	30	1,61	1,34	0,91	0,94	0,75	0,78	0,67	0,66	0,52	0,38	462	116
4000	175	0,89	0,7	0,73	0,76	0,6	0,65	0,49	0,58	0,38	0,24	303	17
4500	1	0,59	0,53	0,55	0,47	0,45	0,34	0,35	0,28	0,19	0,15	314	175
5000	0,9	0,57	0,4	0,41	0,31	0,32	0,24	0,25	0,19	0,11	0,09	205	171

Calculez et vérifiez les données techniques. Le fabricant ne saurait être tenu pour responsable. Les spécifications techniques ne s'appliquent qu'à des conditions normales d'usage.

Calculate and verify technical information. The manufacturer cannot be held responsible. The technical or specific specifications are subject to change without notice.

www.fragni.com



ST ANDRÉ

CONSOLE MÉCANO-SOUDÉE / MACHINE-WELDED BRACKET



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Matériau : Acier galvanisé

Fixation lumineuse : Suspensif (1" GAZ F)

Fixation console : Pour mât Ø60, Ø76 pour mât ou soudé sur rîtausse ou rîtausse avec bague et en applique suspendu ou avec bague

Finition accessoire décoratif : T1, T2 et T3

Couleur standard : RAL 9005

TECHNICAL CHARACTERISTICS

Material: Galvanized steel

Luminaire mounting: Suspended (1" RSPT F)

Bracket mounting: For pole Ø60, Ø76 or welded on elevation or elevation with a ring and suspended surface mounting or with a ring

Decorative accessory finishing: T1, T2 et T3

Standard color: RAL 9005

1/2

CONSOLE | BRACKET | ST ANDRÉ

Préavis N° 21/24 relatif à la demande de crédit pour la réalisation du premier des trois projets de mise à niveau de l'éclairage public.

2.4 Planification

Le tableau suivant donne les principaux jalons du projet

#	Jalon	Dates
1	Décision Conseil	Mars 2024
2	Commande Matériel	Mars 2024
3	Réception Matériel	Juin 2024
4	Installations	Juin-septembre 2024
5	Recette, validation	Octobre 2024

2.5 Budget

#	Entreprise	Coût TVA incl.
1	Matériel : SO Lighting Sàrl	97'000.-
2	Installation : Innov Energies SA	80'000.-
3	Télégestion : Novaccess SA	120'000.-
4	Stockage matériel	3'000.-
	TOTAL	300'000.-

3. Projet de décision

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Montagny

- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- vu le préavis de la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission

d é c i d e

Article 1 d'accorder le crédit demandé de Fr. 300'000

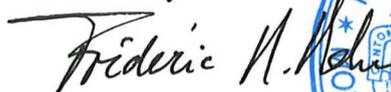
Article 2 ce montant sera financé par le compte : 2820.14 - Financements spéciaux

Article 3 de charger la Municipalité de la mise en exécution de la présente décision.

Ainsi approuvé par la Municipalité le 5 février 2023 pour être soumis au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



F. R. Rohner



Le Municipal :



J.-F. Ballif